

Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit de la création, de l'innovation et des nouvelles technologies	
Session DU	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf sur dérogation accordée par le Président sur proposition du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
L'accès au stage facultatif est déterminé en début d'année universitaire, en fonction du nombre d'inscrits. Ce stage a pour finalités de favoriser l'insertion professionnelle, l'acquisition et la valorisation des compétences.		
Autres modalités		
/		
, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Contrôle continu intégral		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Seconde chance		
/		
PENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université	DU Droit de la création, de l'innovation et des nouvelles technologies (FOAD)								Session unique
Parcours									Contrôle Continu
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum
UE	ANNUEL	UE1 Protection des créations et des innovations	45	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2
	ANNUEL	Module Protection des créations littéraire et artistiques :							
MATIERE	ANNUEL	L'univers des œuvres protégées	5						
MATIERE	ANNUEL	L'univers de l'auteur et des autres titulaires de droits	5						
MATIERE	ANNUEL	L'univers de la mode, des formes et du design	5						
	ANNUEL	Module Propriété industrielle :							
	ANNUEL	Protection des innovations commerciales							
MATIERE	ANNUEL	Le droit des marques	10						
MATIERE	ANNUEL	AOP/IGP	5						
	ANNUEL	Protection des innovations technologiques							
MATIERE	ANNUEL	Le droit des brevets	10						
MATIERE	ANNUEL	La protection des logiciels (droit d'auteur / brevet)	3						
MATIERE	ANNUEL	Les autres droits : bases de données, liens hypertextes, noms de domaine	2						
UE	ANNUEL	UE2 Régulation des nouvelles technologies	45	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2
	ANNUEL	Les instruments de l'innovation:							
MATIERE	ANNUEL	Les supports de l'innovation: smart contracts, blockchain, crypto actifs, metaverse, liens hypertextes, noms de domaine	10						
MATIERE	ANNUEL	L'intelligence artificielle	5						
	ANNUEL	L'exercice de l'innovation:							
MATIERE	ANNUEL	La compliance digitale (RGPD)	10						
MATIERE	ANNUEL	Commerce électronique (sites web marchands, hébergeurs, publicité, consommation et distribution numérique) - CGV/CGU - politique de gestion des cookies	10						
MATIERE	ANNUEL	Responsabilité des acteurs du numérique (hébergeurs, plateformes, sites marchands, digital compliance)	10						
UE	ANNUEL	UE3 Valorisation des créations et des innovations	45	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2
	ANNUEL	Valorisation par le contrat							
MATIERE	ANNUEL	Technique contractuelle dans les contrats informatiques et de l'internet	10						
MATIERE	ANNUEL	Concurrence et PI	5						
MATIERE	ANNUEL	Contrats et PI: : les contrats d'exploitation: licence, cession, accords de coexistence et les contrats de partenariat et de collaboration	10						
MATIERE	ANNUEL	Valorisation des actifs immatériels de l'entreprise (contrats de distribution et les contrats de recherche / apports en sociétés)	5						
	ANNUEL	La défense des droits							
MATIERE	ANNUEL	Les actions administratives (INPI)	5						
MATIERE	ANNUEL	Les actions judiciaires	5						
MATIERE	ANNUEL	Les alternatives (modes amiables)	5						
TOTAL			135	30					